



**PRÉPA SCIENCES PO
SESSION 2011**
Stage en plusieurs périodes :
octobre 2010,
février, avril, juin 2011
**PRÉPARATION A DISTANCE VIA
L'INTERNET**



PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE AUX INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES

OBJECTIFS

La **préparation** intensive aux examens d'entrée en 1^{ère} année des différents **I.E.P.** s'adresse aux **bacheliers** de la session de juillet **2011** et, **aux étudiants de 1^{ère} année** d'études supérieures (ayant accompli une année de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles ou une année d'étude en Université).

PRÉSENTATION

Le **Lycée Gabriel Guist'hau** est un lycée public. Il organise une préparation aux concours d'entrée aux Instituts d'Études Politiques. Le programme de chaque période de formation est conçu en fonction des dates des concours des différents IEP.

Cette préparation s'effectue selon deux modalités, un stage à Nantes et **une préparation à distance** :

- un **stage à Nantes** en quatre périodes, soit environ 140 h de formation :
 - en octobre 2010 (4 jours de vacances de toutes les zones)
 - en février 2011 (une semaine de vacances des zones A et B)
 - en avril 2011 (5 jours de vacances des zones A et B)
 - en juin 2011 (4 jours après les écrits du baccalauréat)

Matières enseignées Anglais, Allemand, Espagnol
 Culture générale, Histoire, Géographie

NB : Les dates de la 4^{ème} période seront éventuellement modifiées en fonction des dates du baccalauréat et de celles des concours d'entrée aux IEP.

LA PRÉPARATION A DISTANCE VIA L'INTERNET

Cette préparation, qui se déroule parallèlement au stage à Nantes, s'appuie sur les contenus de celui-ci. Elle est ouverte du :

25 octobre 2010 à fin juin 2011.

Chaque stagiaire dispose d'un code d'accès personnel à l'espace de travail collaboratif.

Les stagiaires à distance auront :

1. **accès à tous les cours magistraux dispensés en Culture Générale, Histoire, Géographie, en version audio au format mp3.**
2. **accès à toute la documentation mise en ligne par les professeurs de toutes les disciplines (langues comprises).**
3. **accès aux devoirs et à leurs corrigés. Ils expédieront par voie postale leurs copies qui leur reviendront, après un certain délai, corrigés.**
4. **Un accès direct aux professeurs, par courriel.**

RECRUTEMENT

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du Lycée Guist'hau.

Le serveur d'inscription télématique sera ouvert à compter du **10 septembre 2010:**

http://www.lycee-guisthau.org/stage_iep/inscriptions/

Sont acceptés les dossiers :

- des candidats au baccalauréat **session 2011** accompagnés de la photocopie du **dernier bulletin trimestriel de l'année de première.**
- des bacheliers - **session 2010** - poursuivant des études supérieures. Le dossier sera accompagné des photocopies des **bulletins trimestriels de l'année de terminale 2009/2010 et de la photocopie du relevé de notes obtenues au baccalauréat 2010.**

Les inscriptions seront prises dès le 10 septembre 2010, le stage proprement dit, débutera le 25 octobre 2010.

Il n'y a pas de date limite d'inscription à ce le stage de préparation à distance dans la mesure où toute la documentation disponible au moment de l'inscription sera en ligne (cours audio et documents d'accompagnement)

L'admission est prononcée par les professeurs assurant la formation au vu du dossier de candidature.

CONDITIONS FINANCIÈRES

300 euros pour l'ensemble de la formation (quel que soit le moment de l'inscription)

200 EUROS POUR LES CANDIDATS BOURSIERS (SUR JUSTIFICATIF)

Tous les droits de reproduction, de représentation et de communication publique sont réservés.

La reproduction de tout ou partie de ce site sur un support électronique, quel qu'il soit, sans autorisation expresse du directeur de publication, est formellement interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle.

Il en est de même des bases de données figurant sur le site Internet, qui sont protégées par les dispositions de la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 et le régime français du droit d'auteur.

La reproduction des textes sur un support papier est réservée uniquement à l'usage des personnes inscrites. Toute diffusion est strictement prohibée.

La reproduction des textes sur un support électronique doit faire l'objet d'une demande expresse et nécessite un coût supplémentaire. Elle est autorisée sous réserve du respect de l'intégrité des documents reproduits sans altération ni modification.